



CONCOURS

Wallonie en Fleurs



Oreeye

Table des matières

- 1 Présentation
- 2 Présentation des personnes impliquées dans le projet et dans sa réalisation
- 3 Motivation et objectifs de la participation au concours
- 4 Plan du territoire avec emplacements numérotés des réalisations végétales et florales
- 5 Présentation des différents aménagements
 - **Le monument aux morts dit «de Ramkin»**
 - **Les anneaux de la biodiversité**
 - **Le châtaigner du château**
 - **Les bulbes de jonquilles**
 - **Le projet « charrettes »**
- 6 Stratégie de fleurissement/végétalisation des espaces aménagés pour l'année de référence, ainsi qu'un bref aperçu de l'évolution future
- 7 Les actions envisagées pour valoriser le label au sein du territoire

PRESENTATION

Oreye est une petite commune hesbignonne située à la frontière linguistique. D'une superficie de 1963,6 ha, elle compte 4005 Orétois depuis le début de cette année 2022 !

La commune est composée de 5 villages qui se succèdent en suivant le cours du Geer.

Du Nord au sud, nous rencontrons Otrange, Oreye, Lens-sur-Geer, Grandville et Bergilers.

Le paysage, typiquement hesbignon, se compose de grandes étendues de cultures situées à l'extérieur des villages sur un relief relativement plat.

Les cultures sont principalement dites «industrielles» faisant la part belle à la culture de betteraves et de chicorées. La chicorée est d'ailleurs transformée en inuline directement dans la commune puisque le village d'Oreye accueille en son cœur l'usine BENE0, jalon d'une longue tradition sucrière présente depuis le 19^{ème} siècle.

L'agriculture est en mutation dans notre commune. De plus en plus de grandes cultures fruitières s'implantent avec un impact paysager important tandis que de petites structures se tournent vers le bio, avec une culture maraîchère différente.

Si les villages s'implantent historiquement le long du cours d'eau, petit à petit les citoyens ont tourné le dos à cet élément pour se rapprocher des deux voiries régionales qui traversent à grande vitesse la commune.

La mise en valeur de la trame bleue que représente le Geer et son affluent l'Yerne fait partie des défis environnementaux au cœur des préoccupations des Orétois.

Trois chapelles entourent la commune : Saint-Eloi, Bonne Fortune et la Chapelle du Frenay.

Ces éléments du petit patrimoine populaire wallon implantés en triangle autour du territoire communal, selon la tradition, protègent les villageois des orages violents.





D'un point de vue patrimonial, la commune d'Oreye peut s'enorgueillir de la présence du château d'Otrange. L'origine de ce lieu chargé d'histoire remonte, pour sa partie la plus ancienne, au Haut Moyen Âge.

De nombreuses fermes en carré, témoins de la richesse du sol hesbignon, jalonnent les différents villages. D'autres témoins d'une économie révolue tels que les moulins (Bergillers), anciennes fabriques... rappellent le passé florissant de la commune.

Tous ces lieux appartiennent aujourd'hui à des propriétaires privés.

Les propriétés communales sont peu nombreuses et les espaces publics sont également rares. Aucun des villages ne possède de place à proprement parler.

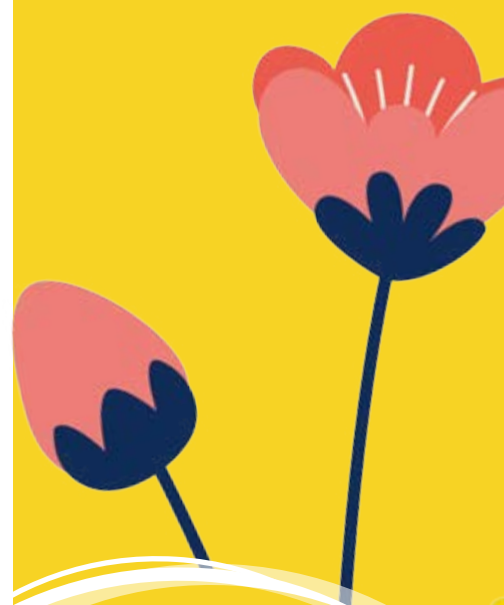
Deux plaines de jeux sont aménagées pour les cinq villages. L'une s'implante au centre du Clos Marchal, sur des terrains appartenant au Home waremmien et destinés, à long terme à accueillir des logements publics. L'autre prend place à Grandville, à proximité de l'église.

Ces particularités ont pour conséquences le peu de lieux immédiatement propices aux plantations publiques. La nature doit donc se (re)créer une place et c'est là le défi : profiter du moindre espace résiduel pour apporter de la nature, de la couleur, de la joie !

C'est ainsi que petit à petit des aménagements viennent fleurir les bords de route, de voirie et les trottoirs...

A côté de ces éléments aménagés, deux grandes zones vertes sont laissées à la nature. D'un intérêt biologique rare, la réserve naturelle de Lens-sur-Geer accueille des espèces ornithologiques typiques des zones humides. Cet ancien décanter a le statut de Réserve domaniale.

L'autre grande zone dans laquelle la nature a tous les droits prend place au bout d'Otrange. Il s'agit des prés communaux. Ils servent de zone tampon en cas d'inondations et d'abris à de nombreuses espèces : cigognes, chevreuils, lièvres...



La nature doit
(re)investir
les espaces
résiduels



PRESENTATION DES PERSONNES IMPLIQUEES DANS LE PROJET ET DANS SA REALISATION



La commune d'Oreye, c'est un Collège de 5 membres, une équipe administrative de 10 personnes et 13 ouvriers de terrain. Une petite équipe induit inévitablement une implication de tous dans chaque projet d'ampleur. C'est le cas du fleurissement !

Le projet des « charrettes » a véritablement été un projet porteur pour toute l'équipe ! Les employés ont cherché de vieux outils agricoles, le responsable de la com' en a fait la promo, 3 ouvriers les ont restaurés, des étudiants les ont peintes.

Le responsable administratif des travaux a réalisé les marchés publics pour l'achat des plantes destinées à les orner. Le bourgmestre est allé lui-même chercher des machines agricoles, par-delà les frontières...

Au quotidien, ce sont principalement aux ouvriers communaux que l'on doit la réussite du projet par l'entretien et l'arrosage. Dotée d'un outillage adapté, c'est une équipe de deux hommes qui parcourent quotidiennement la commune pour arroser les différentes plantations.

Une petite
équipe mais
un grand
dynamisme !

MOTIVATION ET OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION AU CONCOURS

La suppression des produits phyto pour l'entretien des espaces publics a été, comme partout, relativement difficile à mettre en place. Si l'intérêt de l'effort a été vite admis, la concrétisation a nécessité des adaptations des méthodes de travail, de l'investissement pour l'achat de nouveaux matériels, la formation des ouvriers... Pour certains citoyens, le passage au zéro-phyto a également été difficile à accepter.

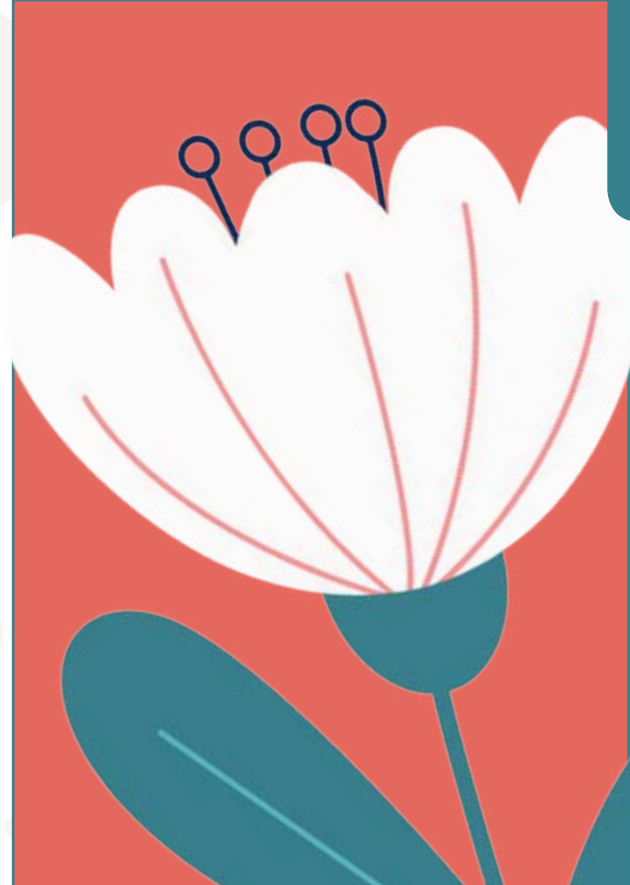
C'est donc en se réinventant que, petit à petit, des idées d'aménagements ont fleuri de manière à faire du zéro-phyto, au départ perçu comme une faiblesse, un atout.

La participation au concours est une reconnaissance du travail accompli, un moyen de valoriser le travail des ouvriers. C'est aussi un moyen supplémentaire de continuer à communiquer sur les nouvelles techniques de désherbage et le zéro-phyto.

C'est aussi un moyen de donner l'impulsion pour que les citoyens rentrent dans la démarche et fleurissent, eux aussi leur jardin. Malheureusement, depuis plusieurs années, le nombre de dépôts clandestins augmente considérablement dans les campagnes mais aussi dans les villages. Si nous sommes persuadés que la crasse appelle la crasse, nous sommes également persuadés du contraire.

La participation de la commune d'Oreye au concours est également un moyen de faire connaître la commune.

Oreye, c'est autre chose qu'une usine et un rond-point !



Notre
commune est
belle et nous
voulons le faire
savoir !

PLAN DU TERRITOIRE AVEC EMPLACEMENTS NUMEROTES DES REALISATIONS VEGETALES ET FLORALES

Legende

1 Le monument aux Morts dit «de Ramkin»

2 Les anneaux de la biodiversité

3 Le châtaigner du château

4 Les bulbes de jonquilles

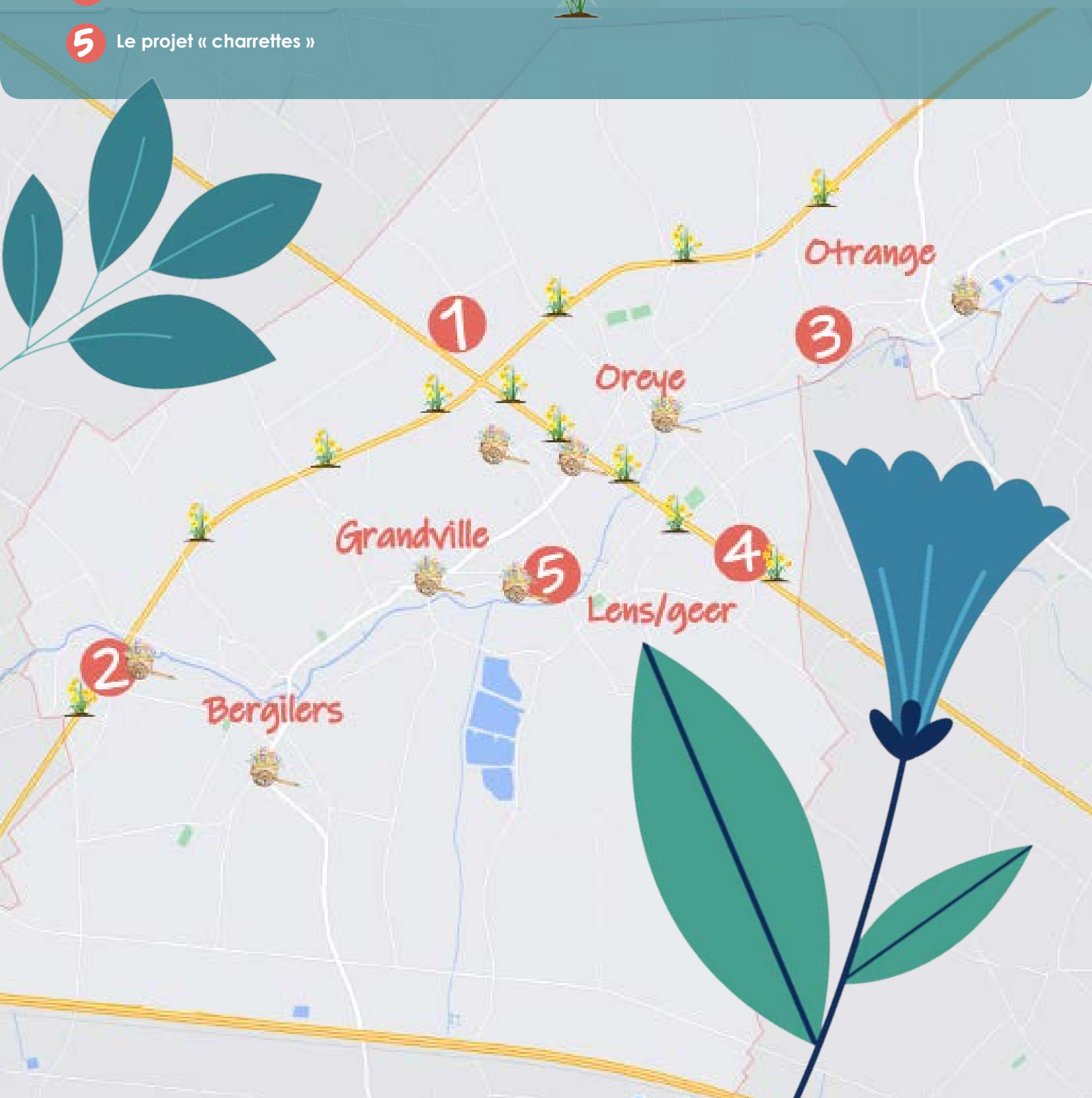
5 Le projet « charrettes »



Emplacement des différentes charrettes



Plantation de jonquilles



PRESENTATION DES DIFFERENTS AMENAGEMENTS

Le monument aux morts dit «de Ramkin»

Érigé en l'honneur de trois aviateurs français qui ont perdu la vie dans la chute de leur bombardier le 11 mai 1940, ce monument est situé le long de la Grand'route (N3), un peu en retrait de la voirie et enclavé dans des propriétés privées. Jusqu'il y a peu, il était étouffé par des résineux de grande ampleur mais de piètre qualité.

La mise en valeur du monument a conduit à l'abatage des arbres et à la création d'un parterre sur le pourtour direct du monument. Un autre parterre délimite le site. Celui-ci est composé de 3 strates de plantations : des tilleuls palissés, des haies de hêtre et des hortensias.

Le tout forme un aménagement simple et sobre en adéquation avec le symbolisme du lieu.



maintenant

Avant





Les anneaux de la biodiversité

Une fois encore, cet aménagement s'installe dans un espace résiduaire. Il s'agit d'un espace situé entre une voirie communale et la voirie régionale.

Cet espace était auparavant tondu 1x/semaine pour conserver une faible hauteur de tonte et éviter la pousse de « mauvaises herbes ».

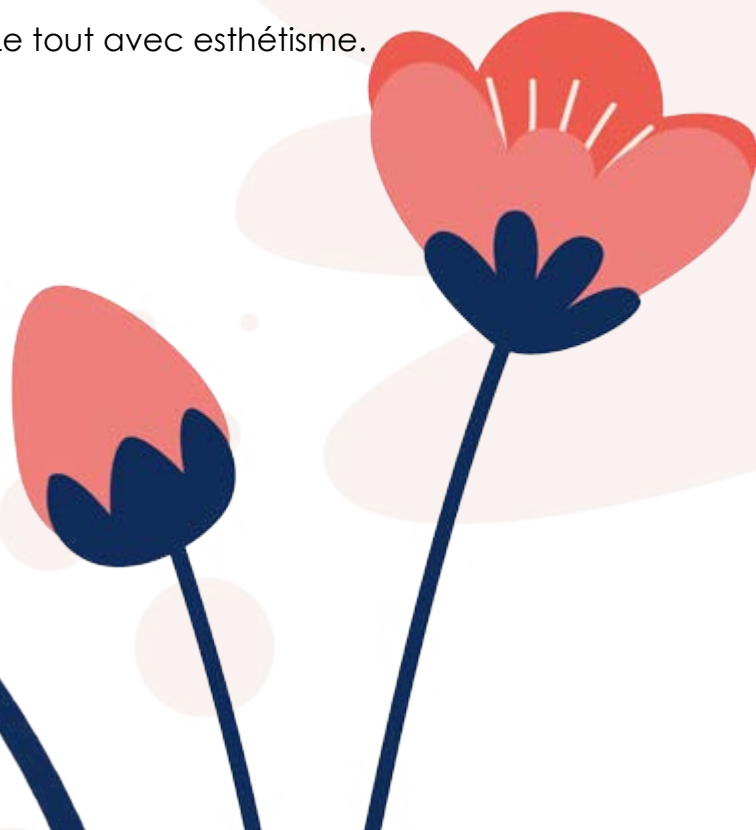
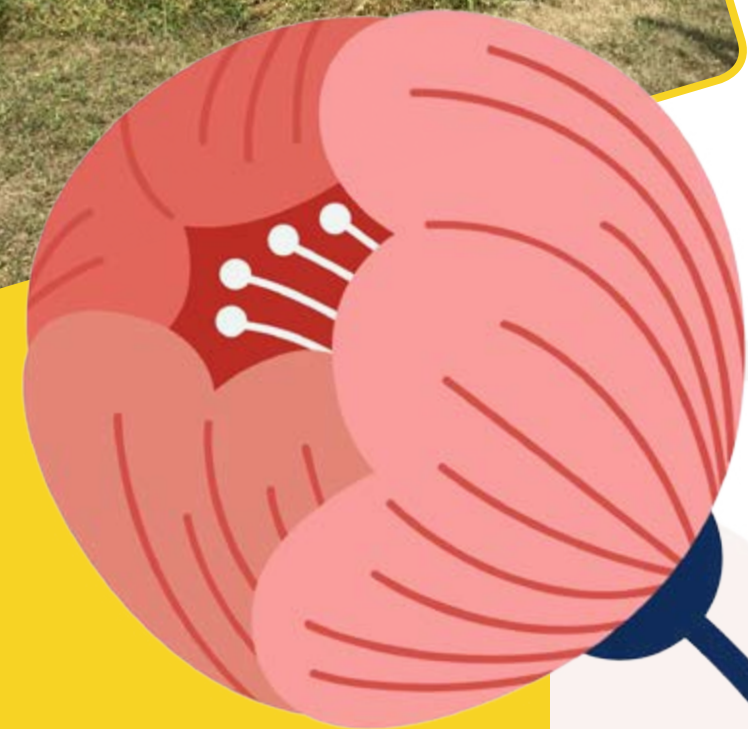
Un pré fleuri a ensuite été semé sur tout l'espace. Ce test n'a pas été concluant.

En effet, la zone est trop vaste et située trop près de zones de passage pour être acceptée par la population, qui a reproché l'aspect négligé de l'aménagement en fin de saison.

C'est donc un compromis qui a été testé et approuvé à l'unanimité !

Un pré fleuri est tondu en rond de manière à allier l'aspect « entretenu » à la démarche environnementale du pré fleuri.

Le tout avec esthétique.



Le châtaigner du château

En face du château d'Otrange, à l'angle entre la rue Saint-Eloi et la rue des Combattants, trône un châtaigner majestueux.

Ce sujet, reconnu par Arrêté du Gouvernement wallon comme arbre remarquable est certainement multi-centenaire.

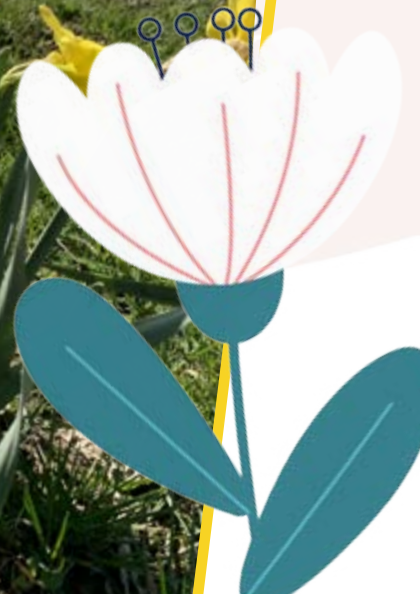
Malheureusement, au fil du temps, le talus qui protégeait ses racines s'est érodé. Il a donc été urgent d'intervenir pour sauver ce témoin de l'histoire.

L'aménagement devait à la fois sauver l'arbre et garantir l'usage de la voirie. Il a donc été décidé de poser des L en béton silex. Des bulbes de jonquilles agrémentent l'aménagement.



Les bulbes de jonquilles :

Ce sont 10 000 bulbes de jonquilles qui ont été plantés par bouquets aux quatre coins de la commune. Ceux-ci sont venus orner les bas-côtés des voiries et les pieds des arbres. Quel plaisir de les voir fleurir au printemps !



Le projet « charrettes »

La commune d'Oreye accueille de plus en plus de citoyens de provenances diverses souhaitant trouver un environnement plus serein qu'en pleine ville. Il aspirent au calme de la campagne tout en bénéficiant de services dignes d'une commune de plus grande importance (commerces, poste, banques, offres variées en matière de loisirs...).

L'économie rurale est encore très présente sur la commune et les ex-citadins ne sont pas toujours conscients de la réalité du monde agricole d'aujourd'hui : circulation de tracteurs, odeurs de fumiers, travail des champs de nuit... La plupart du temps, ces nouveaux habitants travaillent la journée et le risque est grand de voir se transformer nos villages en cités-dortoirs.

Le projet « charrettes » est né de ce double constat. Il vise donc à recréer un sentiment d'appartenance et rappeler l'économie agricole dont dépend encore notre commune.

Les anciennes machines agricoles ont été restaurées avec fidélité historique, les couleurs ont été choisies également en écho avec leur usage d'antan.

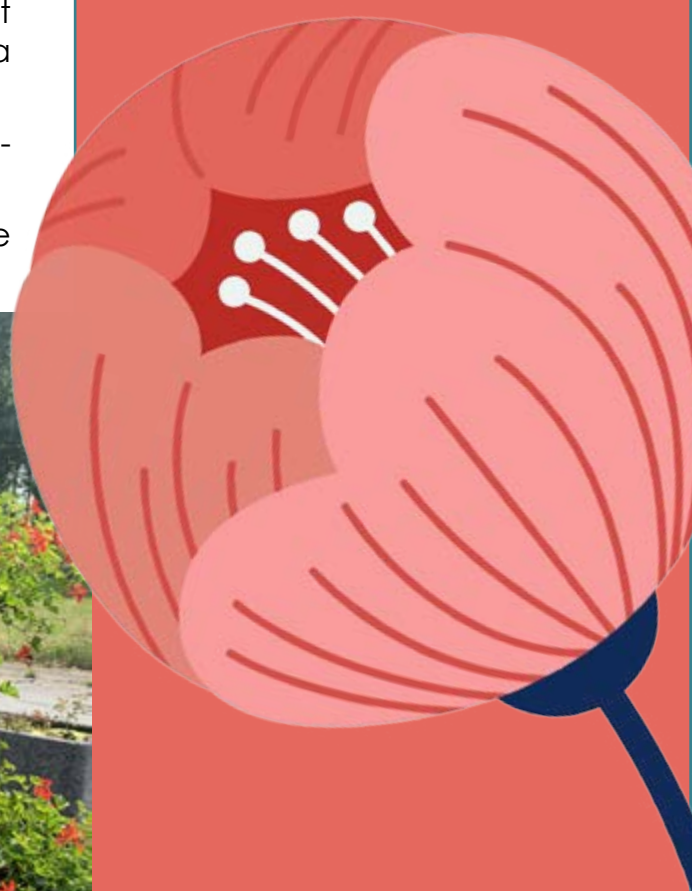
- Située sur le parking public au carrefour à feux, le tombereau servait à transporter les betteraves et avait pour particularité de basculer pour faciliter le déchargement.

- Profitant d'un aménagement de voirie destiné à apaiser la circulation dans un carrefour fréquenté entre la rue des Combattants et la rue de Liège, une charrette a été installée.

Prochainement, les balises rouges et blanches seront remplacées par un îlot en pierre. Un arbre parachèvera l'aménagement.

Une calèche, plus précisément une « Carriole », est également installée en face de l'école de Lens-Sur-Geer.

La carriole est un type de voiture à traction chevaline principalement utilisée au 19^{ème} siècle.






En vrac :

Nous aurions pu ajouter à cette liste les prés fleuris semés dans les cimetières de Lens-sur-Geer et d'Oreye. Ceux-ci prennent place sur des étendues anciennement laissées en terre nue.

Le potager partagé, situé rue des Fontaines, connaît un beau succès et se pare, en saison, de jolies couleurs reflétant le caractère des jardiniers.

La plantation de haies s'est accélérée ces dernières années. Conjuguées à des effets positifs sur l'érosion des sols et le ruissellement des eaux, ces plantations sont de véritables réceptacles pour la biodiversité. Ce maillage écologique est particulièrement nécessaire dans nos paysages composés de succession de monocultures, en partie dessinée par le remembrement.





STRATEGIE DE FLEURISSEMENT / VEGETALISATION DES ESPACES AMENAGES POUR L'ANNEE DE REFERENCE, AINSI QU'UN BREF APERCU DE L'EVOLUTION FUTURE

Dans un monde en décadence où une épidémie a dicté notre vie durant deux ans, où le spectre de la guerre plane sur l'Europe entière, où l'humanité perd ses repères et où les changements climatiques remettent en cause tous nos modes de vie, le sentiment de sécurité qu'apporte son « chez soi » n'a jamais été aussi important.

Nous voulons croire que ce sentiment passe par un environnement de vie de qualité. Ce postulat guide notre stratégie de fleurissement ; le plaisir des yeux pour apporter un peu d'insouciance.

Les confinements successifs ont conduit les citoyens à (re)découvrir leur village. De bonnes habitudes se sont installées et les sorties à pied se font plus fréquentes. Nous voulons offrir aux citoyens un cadre agréable pour ces balades au grand air.

Comme expliqué ci-avant, la configuration de la commune pousse à reconquérir des espaces pour les verdurer. Nous sensibilisons également le citoyen en participant annuellement à la journée de l'arbre, en offrant des fleurs pour la fête des mères, en plantant un arbre pour les naissances de l'année, en incluant les enfants dans les plantations de haies, en faisant du fauchage tardif...

Ceci s'ajoute aux actions récurrentes tels que Be-Wapp, l'appel à projet BiodiverCité par exemple.

L'accueil des citoyens, plus que chaleureux, sur les nouveaux fleurissements valorise positivement les acteurs de ces projets et donne envie d'aller encore plus loin. Pour les prochaines années, les idées ne manquent pas !

1kg de graines de roses trémières va être semé ce printemps pour exploser de couleur l'année prochaine.

Les trois chapelles ont été récemment aménagées mais des parterres fleuris doivent encore y être dessinés.

Le fleurissement en quelques chiffres:
7 charrettes,
10 000 bulbes,
278 likes !

Compte tenu du peu d'espaces publics communaux, nous avons vraiment la volonté d'inclure le citoyen dans la démarche. Un concours d'illumination de Noël a permis d'apporter de la joie dans nos rues durant l'hiver. Un concours de fleurissement apportera de la couleur à la belle saison.

Les ponts sur le Geer sont fleuris annuellement. Les bacs qui accueillent les plantations ont l'avantage de permettre un fleurissement sur toute la longueur du pont mais le peu de terre qu'ils contiennent rend le développement des plants difficiles. Nous sommes donc à la recherche d'une idée alliant les avantages de l'existant tout en évitant ses lacunes.

Petit à petit, nous souhaiterions également renverser la tendance et planter un plus grand nombre de vivaces et moins d'annuelles.

Tout comme les promeneurs découvrent pas à pas le fleurissement de notre commune, c'est pas à pas que nous avançons pour multiplier les bons aménagements et les bonnes pratiques.





LES ACTIONS ENVISAGEES POUR VALORISER LE LABEL AU SEIN DU TERRITOIRE

Les panneaux du label vont être apposés aux entrées de la commune, sur les lieux de passage. Ils viendront sublimer les nouveaux aménagements d'effet de portes que nous souhaiterions installer en lieu et place des totems existants.

Nous communiquerons évidemment l'information via les canaux habituels (site internet, Facebook...), une double page spéciale sur le sujet sera intégrée dans le bulletin communal et la presse sera invitée à admirer les aménagements.

La valorisation du label passera également par l'organisation d'un concours de fleurissement de façades et devantures.

Le PCDR de la commune d'Oreye formule parmi ses objectifs « l'amélioration durable du cadre de vie tout en préservant le caractère rural de la commune et en valorisant son patrimoine naturel et bâti ». L'embellissement des villages est cité en exemple.

Les démarches réalisées, en cours et futures répondent indubitablement à cet objectif.



un label,
une fierte !